

Procédure mineur en danger  
Mail du 31/08/2020 de protection-enfance58@ac-dijon.fr

- Contribue à la protection des enfants en liaison avec les services compétents
- Participe au repérage des situations d'élèves en danger ou en risque de l'être
- Organise la réflexion partagée entre les membres de l'équipe éducative
- S'assure de l'affichage du numéro du service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (119)
- Est l'interlocuteur des partenaires (services sociaux, éducatifs, de santé) et des autorités locales
- Assure la transmission des IP au président du conseil général (CRIP) et des signalements concernant les élèves en danger ou en risque de danger
- Veille à ce que soit préservée la qualité des relations entre l'école et les parents concernés

### Participation à la protection de l'enfance

Le directeur est l'interlocuteur de la commune ou de l'EPCI éventuellement compétent pour son école. Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élèves et avec l'ensemble des partenaires de l'action éducatrice. Il contribue à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents.

## 3 Les relations avec les parents et les partenaires de l'école

### Relations avec la commune ou l'EPCI compétence

- Représente l'institution scolaire auprès de la commune
- Peut être amené à participer à des commissions ou à des groupes de travail dans le cadre de politiques de sécurité publique et de prévention
- Présente le projet d'école au référent des activités périscolaires et entretient avec lui les relations nécessaires pour favoriser la complémentarité de ces activités avec le projet d'école

### Relations avec les parents d'élèves

- Facilite la participation des parents à l'action éducatrice de l'école en leur diffusant l'information nécessaire et en favorisant leur implication dans le projet d'école
- Veille à ce qu'une réponse soit donnée à leurs demandes d'information et d'entrevues
- Assure l'organisation des élections des délégués des parents d'élèves au conseil d'école